

membres comme ils répondent de leurs prêtres séculiers. De plus les grands ordres religieux perdraient le privilège de leur exemption et seraient, eux aussi, soumis aux ordinaires. A ce prix, le gouvernement s'engagerait, non pas à ne point faire voter la loi, mais à ne point l'appliquer.

— Il n'est point besoin de dire que le Souverain-Pontife n'a pas accepté ces propositions. D'abord le ministère actuel ne peut engager celui qui le remplacera ; et en face de ce second, le pape se trouverait avec une concession sans contre partie. De plus l'abolition de l'exemption serait le signal de la destruction des ordres religieux, qui n'ont pu vivre, se développer, exécuter leurs travaux gigantesques, que sous le bénéfice de cette exemption. Le gouvernement ne peut presser sur les congrégations et les ordres religieux ; mais il a mille moyens de se faire obéir des évêques, et arriverait par leur intermédiaire à obtenir des communautés religieuses tout ce qu'il demanderait directement en vain à ces dernières. De plus, les évêques en employant ces religieux pour le bien de leur diocèse, détruiraient la vie de communauté, les observances monastiques, l'autorité du supérieur général, son contrôle sur la vie de ses moines. Ce serait la ruine de l'ordre et de l'institution.

— Jamais un plus grand danger n'a menacé, depuis le siècle dernier, l'Eglise de France ; mais le Souverain-Pontife veille sur les destinées de celle qui est la fille aînée de l'Eglise. Il ne permettra pas que triomphent les projets des sectaires, qui ne veulent détruire la vie religieuse que pour arriver plus facilement à frapper au cœur la vie catholique.

— On parle beaucoup des futures nominations cardinalices pour le mois de mars prochain. La mort du cardinal Galesti, archevêque de Ravenne, rend encore un chapeau vacant. Un chapeau sera certainement attribué à l'Amérique latine et le prélat choisi serait Mgr Casanova, archevêque de Santiago, au Chili. Quant aux autres nominations, les bruits sont encore trop contradictoires pour en parler. Je les réserve pour une prochaine lettre.

DON ALESSANDRO.